

## Renouvellement du plan de gestion sur le site de la Pointe d'Agon

Proposition de stage 2024

### Organisme d'accueil :

Le Syndicat Mixte Espaces Littoraux de la Manche (SyMEL) est un syndicat mixte ouvert, constitué entre le Département et les intercommunalités littorales de la Manche et la commune nouvelle de la Hague. Il est chargé de la gestion, dans la Manche, de 5 384 ha de sites naturels terrestres littoraux acquis ou sous servitude de protection par le Conservatoire du littoral et le Conseil départemental ainsi que de 5000 ha de Domaine Public Maritime Naturel attribués par l'État au Conservatoire du littoral sur l'archipel de Chausey. Il assure, sur les sites en gestion, des missions de conservation du patrimoine naturel et paysager, des missions d'accueil du public ainsi que des suivis du patrimoine naturel et des usages sur ce littoral.

L'équipe technique du SyMEL est composée de : 11 gardes et gardes-gestionnaires du littoral répartis sur 8 antennes, 4 agents aux missions transversales et 1 responsable technique basés au siège à Saint-Lô sous la responsabilité du directeur du Syndicat mixte.

Le(la) stagiaire sera basé(e) dans les locaux du SyMEL à Agon-Coutainville (50) avec des déplacements à prévoir au siège à Saint-lô.

**Sites d'étude :** Secteur Sud Manche, site de la Pointe d'Agon.

### Contexte de l'étude et thème de stage :

La côte ouest du Cotentin, dans le département de la Manche, est constituée d'une façade littorale de 125 km de long, formée de longues dunes sableuses régulièrement entrecoupées de havres et par endroits, de falaises rocheuses. Le site est localisé sur la moitié méridionale du littoral occidental du Cotentin qui regroupe cinq entités homogènes.

La pointe d'Agon, site d'intervention du Conservatoire du littoral, est localisée sur 4 communes dont Agon-Coutainville, Tourville sur Sienne, Montmartin sur Mer et Regnéville. Elle correspond à une flèche sableuse bordant le Havre de la Sienne, le plus vaste des havres de la côte ouest du Cotentin et offre une grande palette de milieux continentaux (milieux dunaires mobiles ou fixés, marais et arrière-pays bocager), littoraux et marins en interaction permanente. Ce site est aussi le siège d'usages multiples dont des activités économiques à fortes retombées (mytiliculture, tourisme, agriculture).

Le site est intégré à la fois au sein d'un site inscrit et d'un site classé « Havre de Regnéville et DPM ». Il fait partie du réseau de site d'importance communautaire au titre des directives européennes dites habitats et oiseaux, nommées respectivement « littoral ouest du Cotentin de Bréhal à Pirou » et « Havre de la Sienne ».

Rédigé en 2005 puis arrivé à son terme, le premier plan de gestion a été évalué en 2019. De plus, le document d'objectif Natura 2000 (DOCOB) est en cours de renouvellement.

### Objectifs du stage :

Le travail consistera à rédiger le deuxième plan de gestion du site de la Pointe d'Agon, sur la base des objectifs à long terme identifiés dans le précédent plan de gestion et sur l'évaluation de celui-ci.

Le / la stagiaire aura pour principales missions de :

- Rencontrer les acteurs du territoire ;
- Actualiser la partie diagnostic du plan de gestion du site, analyser les usages ainsi que les diverses données naturalistes récoltées ;
- Rédiger un document de gestion pour les dix prochaines années intégrant les éléments issus de l'évaluation du précédent plan de gestion ;

Des suivis naturalistes pourront être proposés en complément et en fonction du profil de la personne retenue pour le stage.

#### Profil recherché :

- Master 2 ou niveau BAC +5 équivalent (environnement, paysage, gestion d'espaces naturels)
- Connaissances en gestion d'espaces naturels nécessaires ;
- Connaissances naturalistes seraient un plus ;
- Connaissances sur les bases de données et SIG nécessaires ;
- Capacité d'initiative, de synthèse et rédactionnelle indispensables ;
- Sens du relationnel, autonomie et rigueur ;

#### Renseignements :

Le stage s'effectuera sur une période de **6 mois (mars-septembre 2024, 35h / semaine)**, en fonction des disponibilités du / de la stagiaire et **sera rémunéré** selon la réglementation en vigueur. Le permis de conduire est indispensable et en fonction des disponibilités, un véhicule de service pourra être utilisé. Néanmoins, un véhicule personnel est recommandé (indemnisation des frais kilométriques). Du matériel informatique sera mis à disposition.

**Stéphane LEMIERE**, Garde du littoral Sud Manche, 02 33 07 25 31 ou 06 08 23 28 35

**Tanguy PAIN**, référent stages - technicien en charge des suivis naturalistes et de la gestion cynégétique, 02 33 05 94 96 ou 06 08 63 26 17

**Envoyer CV et lettre de motivation jusqu'au 19 novembre 2023 (inclus)  
par courrier ou par messagerie électronique à :**

Madame la Présidente, Syndicat Mixte Espaces Littoraux de La Manche  
Maison du Département, 98 Route de Candol, 50008 SAINT-LO CEDEX.

Tél. : 02-33-05-98-83 (secrétariat) – Mél : [symel@manche.fr](mailto:symel@manche.fr) – Site internet : [www.symel.fr](http://www.symel.fr)